

Pourquoi la Cour de Cassation demande-t-elle son avis à la Cour européenne de justice ?

écrit par Maxime | 3 juin 2016



Christine Tasin a ironisé sur cette Cour de Cassation qui ne pense plus par elle-même et qui s'en remet à une juridiction européenne :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/06/01/voile-au-travail-la-cour-de-cassation-a-perdu-son-latin-et-sen-remet-a-la-cour-europeenne-de-justice/>

Il s'agit d'une procédure que l'on appelle la question préjudicielle (c'est-à-dire une question posée avant qu'un jugement soit rendu).

La Cour de cassation française est obligée d'y procéder pour qu'une décision harmonisant le droit dans toute l'UE soit rendue et éviter les contradictions de jurisprudence entre les pays membres.

On remarquera toutefois que cela prolonge la durée du procès, contrairement à l'impératif de célérité de la justice. L'harmonisation européenne du droit se fait au prix de la rapidité de la justice.

De plus, théoriquement, la solution prescrite par la CJUE pourrait être jugée par la cour CEDH contraire à la convention

CEDH. C'est bien la preuve, encore une fois, du caractère kafkaïen du droit du XXIème siècle !

En opportunité, on peut penser que la CEDH se gardera bien cependant de désavouer la CJUE.

Le fait que doive être prise en compte l'identité nationale de chaque Etat montre finalement l'inutilité de ces arabesques procédurales. In fine, en effet, c'est au niveau national qu'il faudra opérer une appréciation !

La CJUE, si elle devait suivre l'avocat général, montrerait par là-même la vanité d'une tentative d'harmonisation des droits au niveau européen.

Ce n'est pas étonnant quand on voit la distorsion entre le communautarisme britannique et le vent de révolte qui souffle dans les pays orientaux les plus récemment intégrés. Avec l'élargissement, l'UE est tenue de faire le grand écart et finalement, les derniers arrivés sont nos sauveurs dans cette affaire, car, sans eux, il n'est pas sûr que l'avocat général aurait rédigé des conclusions aussi nuancées et qui semblent même pencher du bon côté, malgré toutes les précautions prises pour ne froisser personne...